

Tous Acteurs de la préservation du Bocage en Cœur de l'Avesnois ! Opération « Entretien des haies » Saison 2024-2025



Date limite : 7 mai 2024

Vous êtes agriculteur et soucieux du devenir du bocage ? Vous souhaitez obtenir une aide financière pour l'entretien de vos haies ?

Le bocage, clef de notre identité, nous encourage à mettre en place des actions de préservation, de développement et de valorisation de ses éléments constitutifs, en particulier les linéaires de haies et les corridors boisés ; l'objectif étant de préserver et renforcer le réseau bocager et sa biodiversité, tout en s'adaptant aux nouvelles contraintes agricoles.

Dans cet objectif, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, avec le soutien technique du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, poursuit l'accompagnement des travaux en faveur du maillage bocager pris en charge par les agriculteurs et les communes en faisant appel au dispositif « Plantation et Renaturation » proposé et cofinancé par le Département du Nord et d'autres dispositifs gérés par le PNR.

Ce dispositif permet d'apporter à tout agriculteur engagé une aide relative à l'entretien des haies pour la saison 2024-2025. En 2023, 51 agriculteurs ont participé au dispositif de la communauté de communes pour un total de 565km de haies (soit une augmentation de 329km par rapport à 2022).

Comme les années précédentes, la participation financière sera divisée en parts égales entre la communauté de communes et l'agriculteur déduction faite de la participation du département qui s'élève à hauteur de 50% du montant HT* (plafonné à 0.25€ m/linéaire). Les haies inscrites au dispositif ne doivent pas faire l'objet d'une aide au titre des Mesures Agricoles Environnementales (MAEC) ou de paiements pour services environnementaux (PSE).

Les travaux seront réalisés par une entreprise qui sera désignée par la Communauté de Communes en respect des règles de la commande publique sur la période mi-septembre à mi-mars.

Cette opportunité vous intéresse ? Vous avez des questions ? Contactez Pierre CHARLET par téléphone au 03.27.59.66.84 ou à l'adresse mail suivante : pcharlet@coeur-avesnois.fr avant le **7 mai 2024**.

Suite à votre appel, un dossier d'inscription vous sera envoyé.

**Sous réserve de reconduction sous les mêmes termes.*

Ghislain FRANCOIS
Vice-président
Agriculture et Bocage

Avec le soutien du :

